



CENT QUARANTE-SIXIÈME CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Février 2020

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Soins de santé primaires

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil International des Infirmières (CII) et des plus de 20 millions d'infirmières dans le monde. Cette année a été proclamée Année du personnel infirmier et des sages-femmes. Le monde entier s'unira pour célébrer les bienfaits des soins infirmiers pour la santé de la population mondiale.

Les nombreuses publications d'études de cas présentées par le CII sur la Journée internationale des infirmières soulignent la contribution exceptionnelle, au quotidien, des infirmières en matière de soins de santé primaires (SSP). Les études de cas montrent que les infirmières sont souvent les premières, et parfois les seules, professionnelles de santé dans les collectivités et mettent en lumière la façon dont elles améliorent l'accès aux soins de santé et sont au cœur de modèles de soins de santé primaires de qualité, centrés sur les personnes ; des modèles qui sont la base de services de santé intégrés tout au long de la vie. On estime que les infirmières dispensent plus de 80 % des services de soins primaires et qu'elles impulsent des initiatives de soins de santé primaires innovantes partout dans le monde. Les infirmières jouent également un rôle important pour faire de la collectivité un réel acteur de l'élaboration des interventions et des mesures.

Le CII salue le fait que le programme spécial de l'OMS sur les SSP soit mis en avant pour accélérer les progrès dans les trois composantes des SSP. Nous soutenons fermement sa mise en œuvre en fonction des besoins démographiques et sanitaires particuliers des pays. Compte tenu de la pénurie estimée à neuf millions d'infirmières et de sages-femmes d'ici à 2030, il est impératif que les pouvoirs publics investissent en priorité dans la formation des infirmières et la planification à long terme du personnel infirmier, afin de constituer des effectifs bien formés et en nombre suffisant.

Le CII estime que les infirmières sont essentielles pour modifier en profondeur et réorienter les systèmes de santé et nous encourageons vivement les États Membres à faire participer activement les infirmières au processus d'intégration des SSP dans les politiques, les stratégies, les activités et les services. Le CII est déterminé à collaborer avec ses parties prenantes dans ce but.

Je vous remercie de votre attention.